

# PROJET D'ETABLISSEMENT 2024/2030



**CONSERVATOIRE**  
■ À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL ■  
de **musique & de danse**



**LA METROPOLE**  
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## Table des matières

Table des matières .....	1
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
I. Présentation du territoire et contexte socio-économique et culturel ..	3
➤ Le Territoire .....	3
➤ Le contexte socio-économique et l'offre culturelle institutionnelle .....	3
➤ L'offre culturelle associative .....	4
II. Histoire de l'établissement .....	4
III. Rappel des textes en vigueur .....	5
IV. Les missions du Conservatoire .....	6
<b>I. CONTEXTE ET ENJEUX .....</b>	<b>7</b>
1. Offre pédagogique et artistique, effectif des élèves .....	7
2. Le Conservatoire, pleinement intégré à la politique culturelle métropolitaine .....	11
<b>II. D'UN PROJET A L'AUTRE .....</b>	<b>12</b>
1. Les orientations du projet 2017/2021 .....	12
➤ Axe 1 .....	12
Faciliter l'accès à une pratique artistique au plus grand nombre .....	12
Clarifier le mode de fonctionnement administratif du Conservatoire .....	12
➤ Axe 3 .....	13
Elargir l'offre pédagogique .....	13
➤ Axe 4 .....	13
Le rayonnement par la diffusion .....	13
2. Les usagers du Conservatoire et leurs attentes .....	13
<b>III. PERSPECTIVES 2024/2030 .....</b>	<b>15</b>
1. Un Conservatoire pour quels publics ? .....	15
➤ Le Conservatoire comme école de la vie .....	15
➤ La culture pour tous .....	15
➤ L'éducation artistique et culturelle .....	15
2. Les objectifs des différents cycles et parcours .....	17
<b>IV. LES GRANDS AXES DU PROJET .....</b>	<b>19</b>

1. Le Conservatoire dans la cité - Le rayonnement.....	19
2. L'offre d'enseignement et les orientations pédagogiques /Innovations 22	
3. Education nationale et les EAC .....	27
4. La question de l'évaluation de l'élève .....	30
5. Une image améliorée et modernisée : l'enjeu de la communication..	31
<b>V. LES RESSOURCES .....</b>	<b>34</b>
1. Les moyens humains .....	34
2. Les locaux métropolitains.....	36
➤ Istres, le Conservatoire Michel-Petrucciani.....	36
➤ Miramas.....	37
➤ Port-Saint-Louis-du-Rhône .....	39
3. Les locaux mis à disposition.....	40
➤ Grans.....	40
➤ Istres, Maison de la Danse.....	41
4. Le parc instrumental, 350 instruments .....	42
5. La parthèque, 9000 ouvrages.....	43
6. Evolution du studio de MAO .....	43
7. Les moyens financiers.....	44
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>45</b>

## Préambule

Rattaché à la Métropole Aix-Marseille-Provence le Conservatoire constitue un service majeur de la Direction Développement et Réseaux Culturels. Fort de 62 agents (enseignants, direction, personnel administratif et technique), l'établissement participe activement à la politique de diffusion culturelle sur le territoire Métropolitain.

La coopération culturelle (l'action culturelle réticulaire), l'excellence artistique, la proximité et l'accessibilité sont les piliers fondateurs du présent projet pour accroître le rayonnement culturel métropolitain et l'attractivité.

Les 5 sites actuels d'enseignement s'imposent comme lieux de ressources, de transmission du savoir et de manifestations culturelles : Istres – Miramas – Grans – Fos et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

En corrélation avec les textes cadres cités en point I.3, ce projet d'établissement s'appuie sur la délibération n° ATCS-001-12/10/2023-CM du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence du 12 octobre 2023 portant approbation de la définition de la politique culturelle métropolitaine.

## INTRODUCTION

### I. Présentation du territoire et contexte socio-économique et culturel

#### ➤ Le Territoire

Créé par décret le 11 août 1972, le syndicat communautaire d'aménagement regroupant les communes de Fos-sur-Mer, Istres et Miramas est devenu un syndicat d'agglomération nouvelle en 1984. En décembre 2002, son périmètre est élargi à trois nouvelles communes : Grans, Cornillon-Confoux et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Entre 1999 et 2007, sa population a augmenté de 12,4%. Avec le dernier recensement de l'INSEE en 2020, la population est au nombre de 101448 habitants et ne cesse d'augmenter.

Recensement en 2020 – INSEE :

- Istres (44 438 habitants)
- Miramas (26 433 habitants)
- Fos-sur-Mer (15 512 habitants)
- Port-Saint-Louis-du-Rhône (8 370 habitants)
- Grans (5 201 habitants)
- Cornillon-Confoux (1 494 habitants)

Son territoire s'étend sur 355 km<sup>2</sup>, la distance maximale est de 46 kilomètres entre les 2 villes les plus éloignées du territoire : Grans (au nord) et Port-Saint-Louis-du-Rhône (au sud).

La ville d'Istres est la plus importante en nombre d'habitants et se situe relativement au centre du territoire.

Le 1er janvier 2016, la Métropole Aix-Marseille-Provence, établissement public de coopération intercommunale, s'est substituée de plein droit au SAN Ouest-Provence conformément aux dispositions de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles.

Le 1er janvier 2023, en application de la loi 3DS, acte la disparition des conseils de territoires.

#### ➤ Le contexte socio-économique et l'offre culturelle institutionnelle

Le territoire historique est composé des communes de Cornillon-Confoux, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Miramas et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Il a été constitué par étapes successives entre le début des années 1970 et le milieu des années 2010.

A l'origine, se trouve l'histoire du complexe industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, immense projet de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Ce projet, l'un des plus ambitieux en Europe, entraîna la venue de milliers d'ouvriers, de techniciens, de cadres. Et l'on prévoyait, en ce tout début des années 1970, que le développement de l'industrie pétrochimique, de l'industrie sidérurgique et du fret allait susciter l'installation de dizaines de milliers d'autres travailleurs et de leurs familles. Pour les loger, l'État lança le projet d'une « ville nouvelle ». L'essor de la ville nouvelle allait, néanmoins, marquer le pas. Le choc

pétrolier de 1973, puis celui de 1979, mirent un terme à la croissance des Trente glorieuses et au gigantisme du projet industrialo-portuaire de Fos. Mais la ville nouvelle avait donné naissance à un nouveau territoire.

En 1984, Miramas, Istres et Fos-sur-Mer ont poursuivi leur réunion intercommunale au sein d'un Syndicat d'agglomération nouvelle, le SAN-Ouest-Provence. Près de vingt ans plus tard, en 2003, ces communes ont été rejointes par Cornillon-Confoux, Grans et Port-Saint-Louis-du-Rhône. En 2016, ces six communes ont été intégrées à la Métropole Aix-Marseille Provence en tant que Territoire Istres-Ouest Provence.

Ce territoire est très riche en propositions culturelles. La politique menée depuis de longues années a permis le développement d'un grand nombre de structures et bâtiments sur le territoire comme la régie Culturelle Scènes et Cinés (établissement public à caractère industriel et commercial) qui propose une programmation autour du spectacle vivant riche et variée au sein de nombreux équipements : théâtres, cinémas, scènes de musiques actuelles. Cette volonté d'inclusion par la culture sur un territoire très industrialisé et sur un bassin de population d'une grande mixité sociale a permis de construire un réseau très actif au service des usagers.

#### ➤ L'offre culturelle associative

Historiquement de nombreuses associations sont présentes sur tout le territoire intercommunal et concourent à accroître l'offre culturelle aux habitants : musique, danse, chorale, patrimoine, arts visuels, théâtre. Elles proposent des actions et activités variées alliant pratique, découverte, organisation de visites.

## II. Histoire de l'établissement

- 1974 : création de « l'école d'enseignement musical de la ville nouvelle de Fos » regroupant les sites de Fos-sur-Mer, Istres et Miramas
- 1976 : proposition d'appellation « Conservatoire de Musique »
- 1978 : création de la classe de danse
- 1982 : agrément du Conservatoire par le ministère de la Culture
- 2001 : intégration dans les nouveaux locaux à Istres, le Conservatoire Michel-Petruciani
- 2003 : rattachement des villes de Cornillon-Confoux, Grans et Port-St-Louis-du-Rhône
- 2017 : renouvellement de l'agrément CRI
- La Maison de la Danse est née dans le contexte expérimental du Centre Éducatif et Culturel (CEC) des Heures Claires en 1970. Le CEC réunissait dans un même cadre un collège, un centre sportif, une Maison pour tous et répondait aux besoins d'une ville nouvelle. Une activité danse à la Maison pour tous a été initiée par Madame Nicole JOULIA. L'association Pulsion fut ainsi créée

- 1988 : création de la Maison de la danse
- 1995 : création de l'association Coline chargée d'un cursus de formation professionnelle
- 2001 : le SAN Ouest Provence a engagé une réflexion et une concertation pour la mise en place d'un cursus d'enseignement répondant aux exigences de l'enseignement en Conservatoire. Cette mission est rattachée au Conservatoire de musique en 2007
- 2016 : disparition des communautés de communes. Le Conservatoire est rattaché à la métropole
- 2023 : Le Conservatoire devient pleinement métropolitain

### III. Rappel des textes en vigueur

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- L'instruction codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- La délibération n° HN 001-8065/20/CM du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence du 9 juillet 2020 relative à l'élection de Madame Martine Vassal, en qualité de Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération n° FBPA-051-12058/22/CM du 30 juin 2022 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence portant délégations du Conseil de la Métropole à la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération n° ATCS-001-14795/23/CM du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence du 12 octobre 2023 portant approbation de la définition de la politique culturelle métropolitaine ;
- La délibération n° FBPA-013-15117/23/BM du Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence portant approbation de l'Organisation des services de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Ajustements ;
- La circulaire n° N°2002-165 relative aux classes à horaires aménagées musicales dans les écoles élémentaires et collège, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche ;
- L'arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique ;

- Le Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre 2023, Ministère de la Culture ;
- La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

#### IV. Les missions du Conservatoire

Le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Intercommunal Michel-Petrucciani est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé dans l'enseignement de la musique et de la danse.

Il est classé « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal » par l'Etat, représenté par le Ministère de la Culture.

Conformément à la délibération du Bureau de la Métropole n° FBPA-013-15117/23/BM portant approbation de l'organisation ajustée des services de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal est rattaché hiérarchiquement comme suit :

- Le service des Enseignements Artistiques ;
- La direction Développement et Réseaux Culturels ;
- Le pôle Réseaux Culturels, Sportifs et gestion d'Equipements ;
- La Direction Générale Déléguée Transition Environnementale, Culture Sports et Equipements.

La Charte de l'enseignement artistique spécialisé de danse, musique et théâtre de 2001 et la loi du 13 août 2004 ont renforcé les missions de service public des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et du théâtre.

#### Ses missions sont ainsi définies :

- Garantir **un enseignement d'excellence** correspondant aux normes définies par les schémas nationaux d'orientation pédagogique du ministère de la Culture et de la communication ;
- Favoriser dans les meilleures conditions pédagogiques **l'éveil des enfants à la musique et à la danse** ;
- **Mission d'éducation artistique et culturelle** en collaboration avec l'Éducation nationale ;
- Assurer aux jeunes l'enseignement d'une pratique musicale et chorégraphique vivante en permettant ainsi la formation de **futurs amateurs autonomes et actifs** et des spectateurs passionnés et éclairés ;
- Permettre à un **public d'adultes de découvrir la musique et la danse** ou de reprendre une activité artistique interrompue ;
- Repérer le talent de **futurs artistes professionnels de demain** en sachant les guider vers l'enseignement supérieur et les métiers ;

- Être en capacité de jouer **un rôle de pôle ressource, d’animer** des réseaux d’acteurs culturels et de mettre à disposition des méthodes et des outils techniques ;
- Constituer un **pôle dynamique de la vie artistique de la métropole** en collaboration avec tous les autres établissements compétents.

## I. CONTEXTE ET ENJEUX

### 1. Offre pédagogique et artistique, effectif des élèves

Le Conservatoire intercommunal est un établissement ancré dans son environnement et son époque. Son projet prend nécessairement en compte à la fois le contexte sanitaire qui a bouleversé ces trois dernières années et questionné son activité pédagogique, le contexte économique et social qui impacte nos élèves et les moyens consacrés à l’établissement ainsi que le contexte environnemental.

La nouvelle direction suivie par une équipe pédagogique et administrative dynamique a pour mission de développer de nouvelles approches pédagogiques et de consolider ses missions de service public.

Le Conservatoire accueille aujourd’hui **869 élèves inscrits, âgés de 4 à 74 ans**, appartenant à **746 familles**.

Conformément à ses obligations de classement, l’établissement propose deux spécialités agréées par l’état : la musique et la danse.

La répartition au sein de ces spécialités est la suivante :

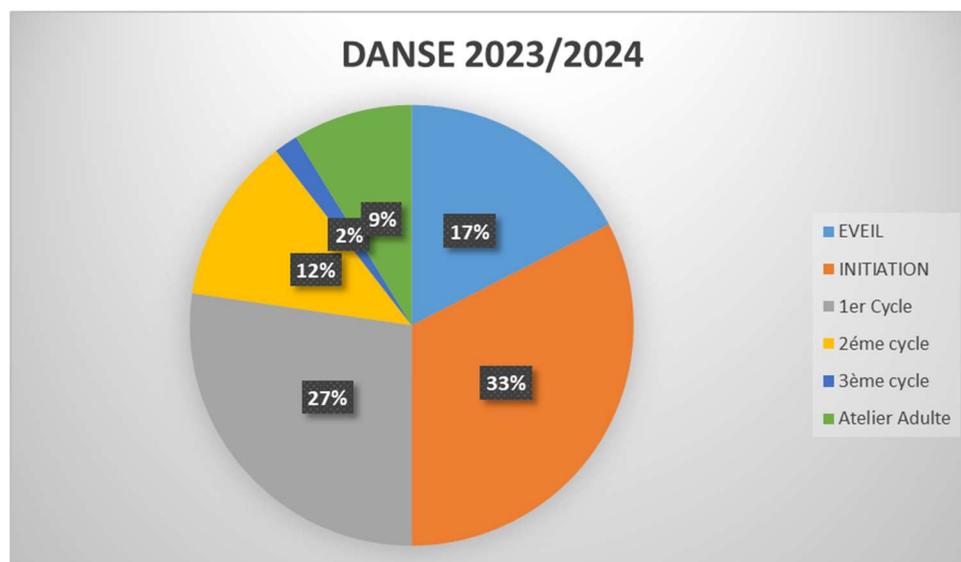
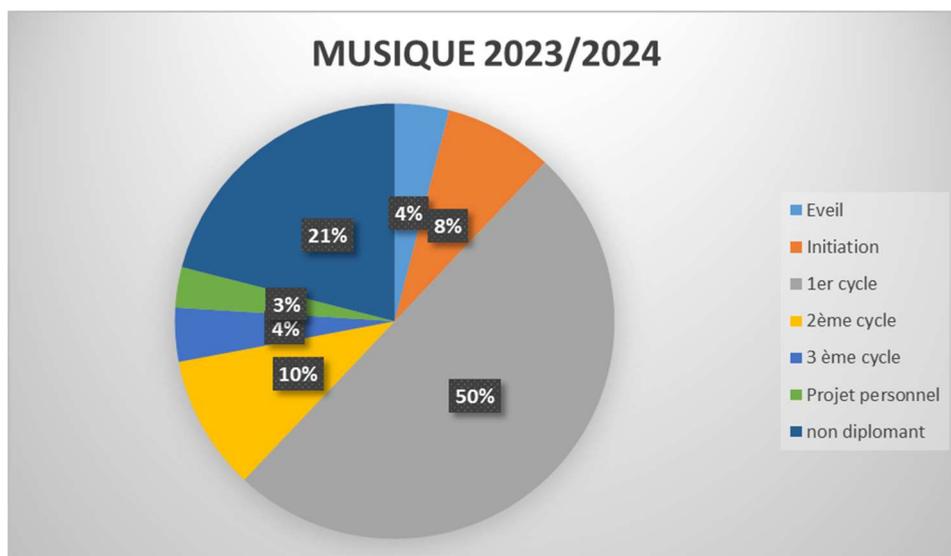
EFFECTIFS	2021/2022	2022/2023	2023 / 2024
Musique	722	726	739
Danse	170	117	130
<b>TOTAL</b>	892	843	869

Nous avons pu constater que les effectifs se maintiennent sur la durée. Durant la crise sanitaire les effectifs de la danse ont été impactés car les dispositifs mis en place, notamment l’enseignement à distance, étaient moins adaptés à cette discipline et le lien avec les élèves plus difficile à maintenir.

Les disciplines enseignées sont regroupées en 10 départements :

- **Instruments de l'orchestre – Cordes**  
Violon – Alto – Violoncelle – Contrebasse
- **Instruments de l'orchestre – Vents**  
Flûte traversière – Hautbois – Clarinette – Basson – Saxophone – Trompette – Trombone – Cor
- **Claviers**  
Piano – Accordéon
- **Voix**  
Chant Lyrique – Direction de Chœur – CHAM
- **Culture Musicale**  
Formation Musicale – Formation Musicale adulte – Histoire de la musique
- **Musiques Actuelles**  
Jazz – Guitare électrique – Piano Jazz – Basse – Percussions/Batterie - Formation musicale Jazz/Musiques Actuelles
- **Musiques anciennes et cordes pincées**  
Guitare – Flûte à bec – Clavecin
- **M.A.O.**
- **Pratiques Collectives/ Transversales**  
Orchestres– Harmonie – Ensemble de classes – Musique de Chambre – Ensemble Jazz –Batucada- Marching Band
- **Danse**  
Classique – Contemporaine – Jazz – Culture Chorégraphique

## EFFECTIFS



Comme on l'observe sur le territoire national, les élèves se raréfient au fur et à mesure de la progression, signe que chacun des cycles peut être une fin en soi. Cela démontre également qu'il est difficile d'inscrire ces parcours sur le temps long au sein de communes qui ne sont pas pourvues d'établissements d'études supérieures.

En plus des élèves inscrits et actifs qui bénéficient de l'enseignement artistique spécialisé, nous pouvons aussi prendre en compte le public des élèves non-inscrits que l'on pourrait qualifier d'externes qui bénéficient de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

EAC	ENFANTS BENEFICIANT DES EAC	CLASSES CONCERNEES
2021/2022	2905	35
2022/2023	3258	45

Le Conservatoire intégré à la métropole permet à toutes les familles du territoire de bénéficier de la grille tarifaire résidents métropoles. Nous avons ainsi constaté l'arrivée d'élèves de communes qui auparavant devait s'acquitter du tarif extérieur. Cette évolution est encourageante pour le développement des effectifs.

PARCOURS COMPLET	TARIFS 2022/2023	TARIFS 2023/2024
RESIDENTS DE LA METROPOLE	229 €	229 €
RESIDENTS HORS METROPOLE	458 €	458 €

Forte de plus de 80 manifestations par an, dont un tiers environ a lieu hors les murs, l'activité de diffusion est un facteur de rayonnement comme une marque d'attractivité du territoire. Ces manifestations attirent entre **8000 et 9000 spectateurs par an**.

Une nouvelle équipe de direction et administrative constituée en 2023 a défini de nouveaux objectifs à travers la refonte et la mise à jour de plusieurs documents régissant le fonctionnement du Conservatoire.

- Un nouveau règlement pédagogique

Après une période de diagnostic et de concertation, le règlement intérieur du Conservatoire, dont la précédente version datait de 2019, a été revu afin de le simplifier, prendre en compte de nouveaux usages (équipement numérique, mise à disposition de matériels pédagogiques) et développer les cursus et parcours proposés.

- Le nouveau projet d'établissement

Ce projet a fait l'objet de plusieurs étapes de réflexion et construction depuis juin 2023. D'abord au sein des conseils pédagogiques, puis dans le cadre de réunions thématiques. Ce travail collectif et participatif aboutit aujourd'hui à ce texte d'orientation pour les cinq prochaines années.

## 2. Le Conservatoire, pleinement intégré à la politique culturelle métropolitaine

La politique culturelle de la métropole se définit par une volonté d'excellence accessible à tous et un attachement particulier à la diversification des publics.

Au sein du service des enseignements artistiques cette politique se traduit par des recrutements d'artistes pédagogues de haut niveau au sein d'une équipe déjà très qualifiée mais aussi par une offre pédagogique riche et ambitieuse. Nous devons donner à tous les élèves les clés de son épanouissement en tant qu'artiste amateur ou futur professionnel.

Le métier évolue et le socle de compétence est plus large aujourd'hui. Nous devons ainsi développer des enseignements complémentaires adaptés au monde d'aujourd'hui.

L'accessibilité se traduit par des capacités d'accueil importantes et une communication large auprès de tous les établissements scolaires du bassin de population. Elle passe également par une politique tarifaire très avantageuse.

Nous devons ainsi participer à un équilibre de la proposition culturelle et artistique sur le territoire métropolitain en alliant rayonnement, proximité, exigence artistique et développer une mise en réseau des Conservatoires du territoire.

Cela passe par :

- **Des projets culturels partagés et co-construits** en lien avec les établissements d'enseignement artistique du territoire en diversifiant les publics.
- Etablir des **liens plus étroits avec d'autres établissements de la direction culture sport et équipement**. Nous devons tout d'abord identifier les lieux patrimoniaux susceptibles de générer et de recevoir des projets ambitieux et collectifs.
- La création d'un **Chœur constitué d'agents de la métropole** désireux de s'investir dans une activité artistique. Cette formation pourrait être un outil de diffusion et de cohésion afin de créer **un sentiment d'appartenance métropolitain**.
- Être **force de proposition et centre ressource** sur des événements culturels métropolitains en activant divers réseaux artistiques et associatifs par l'intermédiaire notamment des enseignants.
- Orienter des projets sur la thématique **euro-méditerranéenne et euro-africaine**. Initier des collaborations avec des structures locales à travers des échanges d'élèves et des projets artistiques d'envergure.

## II. D'UN PROJET A L'AUTRE

### 1. Les orientations du projet 2017/2021

Quatre grands axes se sont progressivement dégagés des travaux du Conseil pédagogique et du conseil d'établissement. Ils ont permis d'élaborer le projet 2017/2021. Suite à la crise sanitaire et des périodes de vacance de l'équipe de direction, le nouveau projet d'établissement n'a pas pu être présenté depuis 2021.

#### ➤ Axe 1

Faciliter l'accès à une pratique artistique au plus grand nombre

- Sur les sites de Miramas, Grans et Port-Saint-Louis, une offre pédagogique (nouvelles disciplines enseignées) répondant aux attentes des usagers a été proposée et la réhabilitation de certains locaux a favorisé leur développement.
  - Les actions des intervenants en milieu scolaire, les ateliers d'éveil et danse, l'orchestre à l'école, ainsi que le développement des classes CHAM à Istres ont contribué à l'arrivée de nouveaux publics.
  - Des manifestations autour de projets transversaux ont permis un réel travail commun entre tous les acteurs.
- ➔ Nous devons continuer à développer l'offre de disciplines sur chaque site et diversifier les partenariats avec l'éducation nationale.

#### ➤ Axe 2

Clarifier le mode de fonctionnement administratif du Conservatoire

- **Renforcement de la qualification et de l'encadrement du personnel d'accueil.** Une responsable vient d'être spécialement affectée à cette tâche pour donner une cohérence et une unité de l'accueil sur les différents sites. Cette transformation s'est accompagnée d'une refonte des fiches de postes.
  - **La communication entre les usagers et l'administration** a été sensiblement améliorée sur chaque site par l'arrivée d'une responsable de division de relations à l'usager.
  - Le projet de **numérisation des inscriptions** (logiciel DUONET) envisagé a été mis en œuvre avec succès grâce à la formation d'agents administratifs. **90% des usagers passent par l'inscription numérique.**
  - Nous avons veillé à **accompagner les usagers** lors de ce changement. Nous continuons à améliorer ce processus afin de répondre aux attentes des usagers par **la mise à jour régulière du système** en étroite collaboration avec notre prestataire.
- ➔ Ces transformations ont permis la mise en place d'un service amélioré et performant.

### ➤ Axe 3

#### Elargir l'offre pédagogique

- De la musique classique, ancienne, jazz, de la danse classique, jazz, contemporaine, en passant par les musiques actuelles et la MAO, le Conservatoire offre une palette de disciplines musicales et chorégraphiques importante et variée.
- Création d'un cours de direction de chœur dispensé par notre chef de Chœur.
- Elargir l'offre de pratique collective :

Création d'un nouvel orchestre pour les élèves de 2ème cycle. Le Jeune Orchestre Symphonique axe son travail sous forme de projets annuels. Deux spectacles associant les CHAM, les chœurs, les classes de danse et les élèves des ateliers théâtre ont été présentés à la salle de concert « L'Usine » à Istres.

### ➤ Axe 4

#### Le rayonnement par la diffusion

- Le Conservatoire a diversifié ses activités de diffusion et est force de proposition à travers une programmation riche et ambitieuse.
- Plus de 6000 personnes constituent le public annuel des manifestations en 2019 (concerts, auditions, conférences, projections, spectacles chorégraphiques, classes de maîtres publiques). Le Conservatoire a considérablement développé sa recherche des nouveaux publics. **Pour l'année 2021/22, le nombre de prestations réalisées sur tout le territoire a augmenté permettant d'accueillir 7300 spectateurs.**
- Développement de deux axes complémentaires qui sont **la mise en valeur de la pratique amateur à travers des projets transversaux sollicitant une majorité d'élèves** et une programmation professionnelle qui fait appel à des artistes invités ou des enseignants de notre structure ou de Conservatoires du territoire.

➔ L'évolution du nombre de spectateurs touchés par les propositions de diffusion du Conservatoire est notable et se poursuit depuis 2021.

## 2. Les usagers du Conservatoire et leurs attentes

Plusieurs axes se dégagent de la concertation régulière avec l'Association des Parents d'élèves du Conservatoire (APEC) et des retours « de boîtes à suggestions » proposées sur tous les sites. Ces axes touchent essentiellement à l'accueil, à l'accompagnement et au parcours des élèves, à la communication, à l'ouverture aux personnes en situation de handicap.

- Des agents mieux formés pour donner des réponses claires, précises et en adéquation avec celles de l'équipe pédagogique ;
- Des parcours personnalisés plus valorisant encore ;

- Proposer un temps de sensibilisation à la musique durant le parcours des élèves danseurs ;
- Une meilleure intégration encore des études artistiques dans les temps scolaires pour permettre aux élèves de mieux concilier encore leurs études générales et leurs études au Conservatoire ;
- Mettre en place des actions de prévention des troubles musculo-squelettiques et auditifs pour les danseurs et musiciens ;
- Développer les échanges entre équipe pédagogique et les familles par le biais de projets partagés ;
- Réflexions et communications sur les supports pédagogiques demandés aux familles et permettre une redistribution par l'intermédiaire de bourses aux livres ;
- Inclusion des personnes en situation de Handicap par le biais de parcours plus souples et mieux adaptés ;
- Mettre à disposition des outils pédagogiques à destination des enfants atteints de troubles intellectuels et plus particulièrement des outils numériques comme les ENT facilitant l'accompagnement des enfants souffrant de troubles spécifiques du langage (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe).



### III. PERSPECTIVES 2024/2030

#### 1. Un Conservatoire pour quels publics ?

##### ➤ Le Conservatoire comme école de la vie

Le Conservatoire est **un trait d'union entre l'école et la famille**, participant à la construction de l'individu par la pratique artistique, le développement de la personnalité et du sens critique, l'affirmation de la confiance en soi, l'épanouissement et le dépassement de soi.

Nous souhaitons réaffirmer des valeurs qui sont **le plaisir, l'exigence, la méthode, l'engagement, la bienveillance et l'empathie** ainsi que les moyens nécessaires à la réussite de nos missions : le jeu en public, le développement des méthodes de travail, la gestion de ses émotions, les pratiques collectives, la créativité.

Nous avons tous la conviction que nos missions sont dirigées vers des publics divers et variés. Nous nous devons de former **des citoyens spectateurs curieux, des amateurs stricto sensu passionnés** qui seront le public de demain mais aussi des acteurs de la culture.

##### ➤ La culture pour tous

Nous sommes **un vecteur de cohésion sociale** par l'ouverture à de nouveaux publics, en favorisant la mixité sociale, l'approche de tous les styles, l'innovation et la transversalité.

Considérer chaque citoyen comme pouvant s'engager et s'épanouir dans une pratique artistique qui fait grandir, réfléchir, se rencontrer, vivre des émotions.

Les différentes formations, cursus, parcours proposés permettent de mettre en adéquation une proposition pédagogique et un projet et/ou une ambition éducative. Se questionner et faire évoluer ces parcours de formation nous permettent de répondre à la fois **aux enjeux de proximité et aux missions d'un établissement ressource sur notre territoire**.

Au cours de la mise en place de ce projet d'établissement, plusieurs pistes seront creusées pour approfondir et renforcer notre présence sur le territoire culturel et développer de nouvelles approches pédagogiques pour s'adresser à de nouveaux publics.

- L'expérience artistique comme fil conducteur à l'apprentissage ;
- Le collectif comme contexte d'apprentissage ;
- Une exigence et une bienveillance dans l'accompagnement de chacun quel que soit son projet.

##### ➤ L'éducation artistique et culturelle

Le Conservatoire intervient durant les deux temps de la journée de l'enfant : **sur le temps scolaire**, par le biais des musiciens intervenants, des professeurs de danse ou le dispositif à

horaires aménagés, et sur le temps extra-scolaire pour les enfants qui s'inscrivent dans le cadre de leur activité au Conservatoire. Le Conservatoire est doté de trois musiciens intervenants.

Notre présence sur le territoire et le déploiement du projet de l'établissement sous l'angle de la proximité nécessitera une articulation et un développement de ces différents usages.

En plus des interventions en milieu scolaire qui représentent un premier niveau d'initiation à une pratique musicale, d'autres dispositifs existent et vont être développés dans les classes et les écoles : **orchestres à l'école, classes à horaires aménagés, classes de découverte artistique**. Les possibilités sont nombreuses et les projets sont uniques dans chaque établissement scolaire.

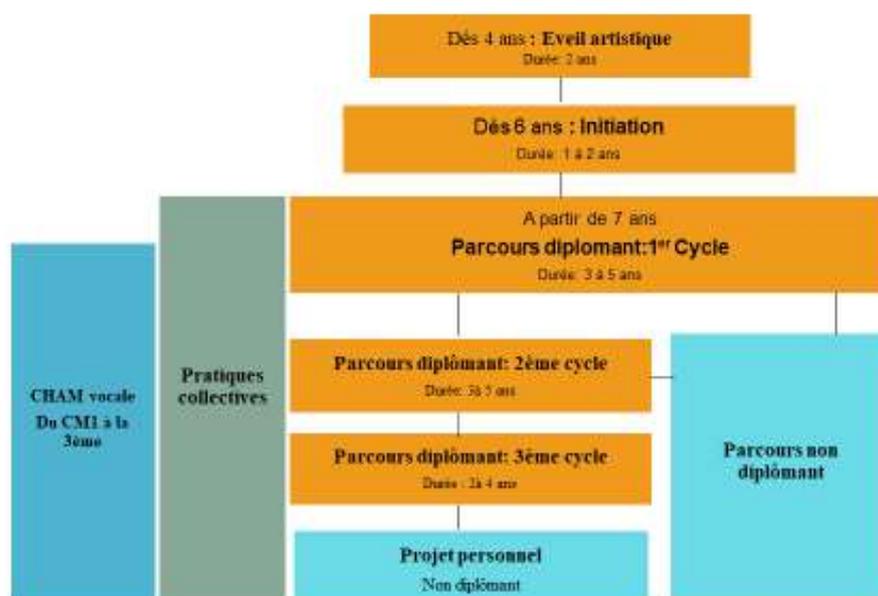
La métropole Aix-Marseille Provence a inscrit **l'objectif du 100% EAC** dans la feuille de route de sa politique culturelle. Beaucoup de nos propositions pédagogiques de découverte et d'entrée dans l'apprentissage artistique participent de ces actions d'EAC. Certaines se déroulent dans nos locaux mais d'autres sont organisées dans les établissements scolaires.

Chaque année, **des centaines d'enfants découvrent la musique** au travers des propositions du Conservatoire. Nous souhaitons, dans les cinq ans qui viennent, diversifier les contenus de nos propositions et augmenter le nombre de personnes concernées.

L'ensemble de notre offre pour les débutants vise un double objectif : permettre une découverte la plus riche possible ou faire ses débuts dans un parcours long pour toutes celles et tous ceux qui le décideront. Nous créerons des temps nouveaux de découverte de la danse, de la musique et du théâtre, dans le cadre de la politique EAC de la collectivité. Ils se construiront **en lien avec les établissements scolaires, le secteur médico-social et le monde de l'éducation populaire**.



## 2. Les objectifs des différents cycles et parcours



### ➤ *Débuter sa pratique artistique*

#### Le cycle I

Le premier cycle est le début d'une formation plus longue ou peut être une fin en soi. Son objectif est d'éveiller la curiosité, le goût pour l'interprétation et l'invention et d'acquérir des bases techniques.

### ➤ *Approfondir sa pratique artistique*

#### Le cycle II

En prolongeant les acquis du 1<sup>er</sup> cycle, il favorise l'accès à l'autonomie. Son objectif est d'appréhender des méthodes de travail, développer l'esprit critique et la prise d'initiative.

Il permet d'acquérir une technique plus soutenue permettant d'aborder des esthétiques variées en démontrant une aisance corporelle et artistique.

- *Devenir artiste amateur autonome*

### **Le cycle III**

Il consolide et développe les acquis du 2ème cycle et doit permettre à l'élève de construire un projet artistique personnel. Son objectif est d'acquérir des connaissances et l'approfondissement des techniques permettant d'avoir une pratique amateur pérenne et autonome.

- *S'orienter vers les métiers artistiques*

### **Le cycle spécialisé**

Les CRI ne sont pas directement habilités à assurer un troisième cycle professionnalisant mais au regard de l'arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique et de la danse, il peut y être dispensé par convention avec des Conservatoires à rayonnement régional partenaires (Aix-en-Provence) sur tout ou partie du cycle.

Ce cycle permet aux élèves de confirmer leur orientation vers une formation professionnelle ultérieure.

### **Le parcours non diplômant**

Il permet à l'élève qui a validé son 1<sup>er</sup> cycle de pratiquer son instrument sans formation musicale et de s'investir dans les pratiques collectives.

- *Entretenir une pratique artistique*

### **Le parcours projet personnel**

Ce parcours non diplômant permet à l'élève qui a validé toutes les UV de son CEM de continuer son parcours en construisant un projet personnel défini en concertation entre l'élève et l'établissement.

### **Le parcours pratique collective**

Ce parcours est particulièrement destiné aux élèves et musiciens amateurs du territoire qui souhaitent valoriser leur apprentissage artistique et être acteurs de la vie culturelle locale.



## IV. LES GRANDS AXES DU PROJET

### 1. Le Conservatoire dans la cité – Le rayonnement

#### ➤ *Partenariats actuels*

La diversité et l'éclectisme des partenaires actuels sont le reflet de l'ouverture des domaines d'interventions du Conservatoire.

- COLINE – Formation professionnelle du danseur interprète
- Association de danse Pulsion (Istres)
- Chorale La Passacaille (GRANS)
- Chorale La Provençale (ISTRES)
- Harmonie Municipale Etoile d'Istres
- Les Orchestructibles. Orchestre symphonique d'Istres
- **Conservatoires** de Pertuis, Port de Bouc, Martigues, Aix-en-Provence, Avignon
- Médiathèques intercommunales de Miramas, Istres, Grans et Port Saint Louis
- Festival de la Camargue et du delta du Rhône
- Le Citron Jaune (Centre national des arts de la rue/ Port-Saint-Louis-du-Rhône)
- Régie culturelle « Scènes et Cinés » (Théâtres et cinémas)
- Le Magic Mirrors (Istres)

- Centre d'Art- Le Polaris (Istres)
- L'espace 233 (Istres)
- La maison pour tous (Istres)
- La maison de Lycéens. Lycée Arthur Rimbaud. (Istres)
- MJC de Martigues
- MJC de Miramas
- Collèges Maximilien ROBESPIERRE (Port Saint Louis), COLLEGE Alain SAVARY (Istres), groupes scolaires Raoul ORTOLLAN(Istres) et La Maille (Miramas)
- *Le Deven (centre équestre. Istres)*
- *La paroisse d'Istres*
- Ehpad de Grans
- Clinique de l'étang de l'olivier (Istres)
- I.M.E. La chrysalide (Istres)

➤ *Principaux partenariats à développer*

- **Conservatoires du territoire**

Nous avons déjà amorcé des collaborations sur certains projets comme des créations ou des classes de maîtres avec le Conservatoire d'Aix-en-Provence, d'Avignon, de Martigues et de Pertuis. L'objectif est d'élargir le spectre de ces partenariats et de les consolider afin de constituer un maillage de l'enseignement artistique sur le territoire.

- **Partenariats avec l'orchestre OPPM**, (Orchestre Philharmonie des jeunes Provence Méditerranée) et l'Orchestre Philharmonique de l'Opéra de Marseille

Ces orchestres très actifs sur le territoire s'inscrivent dans une démarche pédagogique qui permet aux élèves confirmés des Conservatoires du territoire de bénéficier d'une expérience unique de pratiquer la musique symphonique d'opéra encadrés par des professionnels.

Nous devons encourager et préparer nos élèves à intégrer ces orchestres en articulant des partenariats autour de programmations de concerts organisés et cofinancés par notre structure.

- **Partenariat avec le 6mic et la fiche de la belle de mai.**

Mobiliser les classes de jazz et musiques actuelles de différentes structures (Conservatoires Aix, Marseille, Conservatoire Michel-Petrucciani, Les Pennes-Mirabeau...) sur un travail en résidence avec un ou plusieurs groupes professionnels locaux (Deluxe, Dagoba, IAM...) avec une série de restitutions et concerts sous forme de festival et de tremplin. Également offrir la possibilité à des groupes amateurs de bénéficier d'aide à la production, démos vidéo et audio et coaching.

- **Association Musicatreize :**

Projet autour du chant et des chorales, et du rayonnement des classes CHAM vocales.

- **Ensemble Télémaque :**

Participation des élèves à des spectacles interdisciplinaires proposés par la compagnie autour de l'histoire de la musique, classique, moderne et contemporaine.

- **Compagnie musicale Piano end Co :**

Inclusion / égalité homme/ femmes : projet sur "les femmes artistes".

- **Festival Mars en baroque :** Projet musique et danse :

Echange inter-Conservatoire des départements de musique baroque (Aix-en-Provence, Marseille) et partenariat avec le festival « Mars en Baroque » sur une thématique commune avec échanges, classes de maîtres d'artistes invités. Inclure les classes Cham vocales sur des chœurs amateurs et professionnels.

- **Mise en réseau des classes de danses** de différentes structures (Martigues, Aix-en-Provence, Port de Bouc...) :

Avec des projets de création en lien avec des compagnies du territoire : **Angelin Preljocaj, Ballet National de Marseille, Le Klap... Tous ces partenaires potentiels ont une expérience de l'encadrement de projets** incluant un volet pédagogique.

- **Partenariat avec le festival « Marseille Jazz des cinq continents » :**

Classes de maîtres et échanges avec des artistes programmés en amont du festival

- Dans le cadre de la création du département Théâtre partenariat avec la filière **Provence studio** qui développe déjà des actions avec des écoles de théâtre locales.

- **Tremplins** pour les classes de jazz/musiques actuelles : Classeurock Aix-en-Provence, Planète Mars (Rap) Marseille.

- **Festival international de piano de la Roque-d'Anthéron :**

Permettre aux élèves de participer en tant qu'auditeurs à des classes de maître, créer un projet autour de la programmation du festival. Proposer des actions en direction du périscolaire.

- **Création d'un évènement culturel métropolitain :**

Sous la forme d'un festival de musique, danse, arts de la rue, qui permettrait une interaction entre des compagnies professionnelles, des élèves des différents Conservatoires, des associations.

➤ *Nouvelles actions de diffusion*

**Davantage de prestations Hors les Murs** afin de rendre l'action du Conservatoire plus visible et de toucher encore plus de spectateurs sur le territoire métropolitain. Les différents orchestres, les Classes à horaires aménagées, les différents ensembles de classes et les chœurs sont des vecteurs importants de cette diffusion. Nous devons tendre vers l'organisation de grandes réalisations musicales et chorégraphiques.

**Développer des partenariats européens** à travers notamment un projet sur la musique minimaliste. (Projet NEMO 2024/2027).

Cette collaboration en cours avec des structures de Florence (Italie), de Kassel (Allemagne), de Belgrade (Serbie) a pour but de créer un orchestre européen de jeunes, un festival européen et un orchestre professionnel autour des musiques minimalistes.

**Des échanges avec des élèves** sont déjà programmés afin de commencer à construire des axes de travail autour de la didactique et de la diffusion.

**Un service public accessible à tous** : Intensifier nos actions vers de nouveaux publics tel que : jeune public, étudiants, séniors, publics empêchés (prisons, hôpitaux, EHPAD, Université du temps libre à Aubagne) et créer des événements spécifiques « musique à l'hôpital » : Ateliers de chant choral et de création musicale, Musique en Pédiatrie...

Nous souhaitons développer **des résidences de compositeurs** en intégrant la création à la formation sur des projets transversaux d'envergure qui sollicitent toutes les classes du Conservatoire.

## 2. L'offre d'enseignement et les orientations pédagogiques /Innovations

➤ *Poursuivre et développer*

- Poursuivre **la valorisation** des pratiques collectives ;
- Renforcement de la place de la pratique collective **au cœur du projet de l'élève** ;
- Pérenniser les ensembles de classes et les valoriser dans les parcours : ces ensembles peuvent fonctionner par **session sur des périodes et un planning prédéfini** afin de permettre à l'élève de participer à un projet fédérateur dans l'année ;
- Continuer la réflexion sur la construction du parcours de l'élève dans les orchestres : **quel orchestre pour quel niveau ?** ;
- Le Récent « **Jeune Orchestre Symphonique** » ouvert aux 2èmes cycles qui fonctionne par projet doit être consolidé. Il est un rouage essentiel pour le développement de la pratique d'orchestre et une étape importante avant l'intégration de l'orchestre symphonique. Il faut continuer à inciter les élèves à rejoindre cet orchestre et définir plus précisément les objectifs pédagogiques à atteindre ;

- Accueillir des élèves dans le cadre d'une « pratique continuée » pour leur proposer de notamment continuer leur parcours dans des ensembles constitués ;
- Développer le Marching Band et la Batucada et intégrer ces pratiques dans des parcours.



➤ *Poursuivre l'évolution de la formation musicale*

La réflexion amorcée sur **les passerelles entre l'instrument et la Formation Musicale** doit être concrétisée et mieux définie afin de permettre aux élèves surtout du premier cycle de mieux appréhender le déchiffrage sur l'instrument et en chant ;

Poursuivre **la valorisation de la voix en formation musicale** par le plaisir de la scène au travers des concerts ou spectacles transversaux ;

Un travail en lien avec un projet global et européen sur les musiques minimalistes va être engagé au sein des cours de FM. Les techniques et les ouvertures de ce style musical sont riches au niveau didactique. Il permet d'aborder d'une autre manière des points cruciaux de la formation musicale : **pulsation, rythme, écoute, improvisation, mémorisation**. Nous travaillons une déclinaison d'exercices et de pratique intégrés au programme de chaque cycle du parcours de Formation Musicale.

➤ *L'école du spectateur*

En partenariat avec la régie « Scènes et Cinés » nous proposons des places de concerts offertes aux élèves dans le cadre de la saison artistique (300 places par an). Les élèves sont

sollicités par leurs professeurs sur des spectacles de danses, des concerts, des pièces de théâtres. Les enseignants les préparent en amont aux seins de leurs classes, les accompagnent et les encadrent lors du spectacle. Cette expérience montre **une grande appétence des élèves pour la découverte de différents types de spectacles**. Nous souhaitons améliorer le retour sur expérience des élèves afin de leur permettre de développer leur sens critique et d'argumenter face à une expérience artistique.



➤ *Une meilleure intégration des élèves en situation de handicap*

Nous accueillons **des élèves en situation de handicap** et sommes très attentifs à la place qu'ils occupent au sein de l'établissement. Il nous faut désigner **un référent handicap** pour centraliser les questionnements et apporter des conseils et des solutions à travers de la médiation entre les différents acteurs.

Nous souhaitons être en relation plus étroite avec des associations, instituts médicaux spécialisés (IME) et développer **des ateliers de sensibilisation** à la musique animés par les professeurs qui à leur tour pourraient bénéficier des conseils des encadrants.

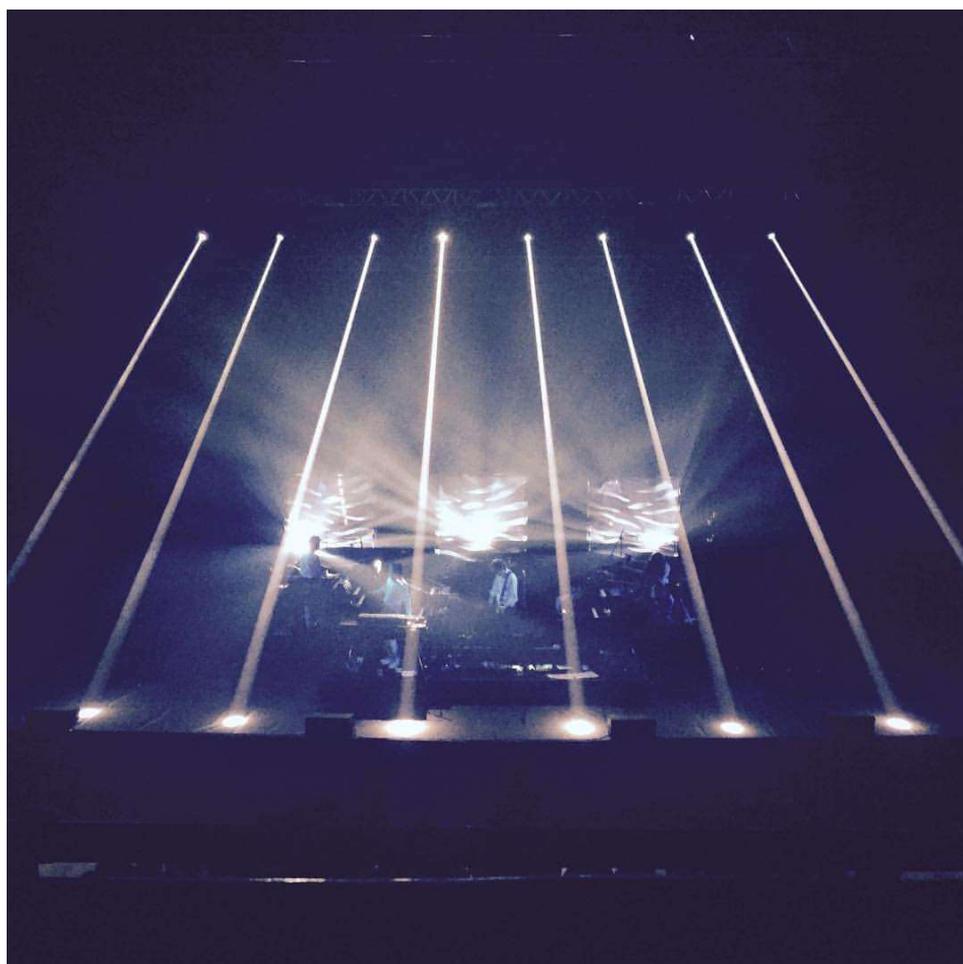
Aiguiller les professeurs vers **des formations** afin de leur permettre une meilleure adaptabilité. (Service handicap métropolitain)

**Aménager** des épreuves d'examens avec des temps d'épreuves et des supports adaptés.

**Intégrer** plus encore des élèves en situation de handicap dans des projets transversaux.

Les enseignants sont souvent bien placés de par leur proximité avec les élèves pour remarquer des troubles dys, des troubles de l'attention, de la concentration, de l'hyper activité.

Mettre en place les moyens d'une concertation de l'équipe pédagogique afin que des professeurs observant de tels troubles puissent les signaler au référent handicap.



➤ *Innover*

**Notre offre pédagogique en musique et danse** est satisfaisante et répond aux préconisations du ministère (SNOP Article 1.2.2) concernant le CRI mais nous aspirons à **développer et à diversifier notre offre d'enseignement** afin de répondre à l'évolution des publics et des pratiques.

### **Culture musicale**

Notre proposition en termes de **culture musicale** (écriture, composition, esthétique, histoire de la musique) existe mais reste embryonnaire et nous souhaitons profiter des compétences en interne de certains professeurs afin de développer ces nouvelles propositions pédagogiques et de poursuivre par la création de classes dédiées.

## Formation musicale Jazz/Musiques actuelles

Suite à la mise en place de cours de **formation musicale** dans le parcours du département **Jazz/ Musiques actuelles** nous devons consolider et développer cette nouvelle offre.

## Perspective de la création de la discipline Théâtre

La pratique du théâtre est proposée actuellement sous forme de stages par classe d'âges. La vraie complémentarité avec les départements Musique et Danse éprouvée lors de spectacles transversaux a fait émerger une réelle demande. Afin de développer cette pratique nous envisageons une réflexion sur la création d'un département Théâtre dans le cadre défini au chapitre VI du SNOP et suivant les objectifs suivants :

- Dispenser l'enseignement d'un premier cycle de détermination et d'un deuxième cycle consacré à l'enseignement des bases, en relation avec le répertoire théâtral et les démarches de création et, le cas échéant, la mise en place des activités d'éveil théâtral ;
- Transmettre le goût des répertoires dramatiques dans leur diversité, classique et contemporain, français et étranger ;
- Ouvrir les enseignements sur la création théâtrale d'aujourd'hui dans la diversité de ses écritures.

Pour ce faire, l'enseignement du théâtre devra dans un premier temps s'organiser autour d'un enseignant dédié et s'appuiera notamment sur des partenariats avec des structures, associations et personnalités artistiques présentes sur le territoire.

## Modules / ateliers

Afin de proposer des possibilités de **parcours diversifiés**, nous souhaitons mettre en place des modules de nouveaux enseignements sous forme d'ateliers périodiques qui intègrent un parcours existant. Les parcours proposés sont bien définis mais n'impliquent pas forcément une offre assez variée qui puisse répondre **aux nouvelles attentes de notre public**.

- Modules **d'improvisation, de déchiffrage, de travail corporel à travers des ateliers O PASSO, complémentaires** du socle de formation. Ces modules peuvent se rajouter au parcours ou remplacer une matière pendant une période donnée (trimestrielle, semestrielle). Nous avons identifié la difficulté de multiplier les disciplines dans le parcours des élèves. Cette accumulation est très difficile à gérer principalement en raison des contraintes géographiques entre les sites.
- Nous mettons en place dès la rentrée 2024 « **les Workshop du Samedi** » : proposition d'ateliers thématiques transversaux animés par les professeurs et des intervenants : Atelier Batucada, Atelier Mandoline, Atelier MAO, Atelier d'initiation à la direction d'orchestre, Atelier chant Musique Actuelle, etc.

## Nouveaux parcours d'études

Le public adulte doit pouvoir trouver une place au sein du Conservatoire et s'intégrer le plus possible à la vie du Conservatoire.

Mise en place d'un parcours adultes sous forme de contrat qui permette de développer un projet personnel riche et varié et qui les encourage à diversifier leur pratique :

- FM adaptée au service de leur pratique
- Ateliers transversaux
- Ateliers collectifs avec des adultes d'autres disciplines
- Ateliers sur la musicalité du mouvement
- Improvisation

## Création d'un cours de danse intergénérationnel

Proposer à nos élèves à partir de 8 ans une classe spécifique à la création de projets avec des âges et des niveaux différents. Cette classe pourrait entrer dans le cadre des cursus diplômant et non diplômant ou pratiques amateurs et serait dédiée à la **création chorégraphique** en vue de participer aux différents projets du Conservatoire.

S'inscrire dans des actions de la Fédération Française de Danse (Rencontres chorégraphiques nationales).

## 3. Education nationale et les EAC

### ➤ Les CHAM

Les cham Vocales (Ecole Raoul Ortollan (CE1 au CM2) et Collège Savary (6ème à la 3ème) ont trouvé une stabilité et les effectifs augmentent d'année en année.

Nous travaillons à intégrer au maximum les classes chams vocales aux projets du Conservatoire.

Plusieurs **spectacles interdisciplinaires** ont été réalisés à « L'Usine » à Istres et au « Théâtre La Colonne » à Miramas.

Nous souhaitons créer des liens avec d'autres CHAM du territoire (La Ciotat) et développer des projets avec le centre national d'art vocal Musicatreize (Marseille).

➤ *Orchestre à l'école*



L'orchestre à l'école créé en 2019 à l'école de la Maille à Miramas (CE1/ CM2) est une réussite et nous encourage à développer ce dispositif.

L'impact de cette pratique de **l'orchestre au sein de l'école** sur la réussite scolaire ainsi que sur le développement plus général de l'enfant n'est plus à prouver et reconnu par tous les acteurs.

Nous avons multiplié les actions et intégré cet orchestre à des projets d'ensembles du Conservatoire. Des élèves ont rejoint les classes instrumentales du Conservatoire afin de poursuivre une formation diplômante. Grâce à une collaboration avec la cité éducative de Miramas nous avons permis à ces élèves d'intégrer le Conservatoire grâce à une aide financière indispensable au regard de la situation économique et sociale des habitants de ce quartier.

Nous sommes en concertation avec l'éducation Nationale pour l'ouverture éventuelle d'un deuxième orchestre à l'école.

➤ *Création d'un orchestre de Mandoline en direction du scolaire et du périscolaire*

Nous souhaitons collaborer avec l'association Compagnie VDB de Marseille qui travaille en direction des écoles, des centres sociaux pour développer des actions à travers cet instrument vecteur idéal d'apprentissage

➤ *Renforcement des interventions en milieu scolaire et collaborations avec le Conservatoire*

Depuis de très nombreuses années l'offre d'intervenants Dumistes est ancrée sur le territoire et a permis de proposer de nombreux projets aux différentes écoles.

Nous avons à notre disposition 51 heures hebdomadaires sur des postes d'intervenants ce qui nous permet de répondre aux nombreuses sollicitations des écoles.

Nous devons concrétiser des collaborations avec les projets du Conservatoire en co-construisant des spectacles transversaux. Les thématiques de ces spectacles serviront de socle de travail commun entre les intervenants en milieu scolaire et les classes du Conservatoire.



#### ➤ *Les actions en EAC*

Notre territoire a développé l'Education Artistique et Culturelle depuis de nombreuses années.

L'offre dans ce domaine est pléthore et les actions du Conservatoire sont très nombreuses. Durant l'année 2022/2023 nous avons touché 3250 enfants de la petite enfance jusqu'au collège à travers de multiples formes d'interventions :

- **RECREATIONS MUSICALES**

Le Conservatoire intercommunal de musique et de danse Michel-Petruciani ouvre ses portes tous les jeudis aux écoles primaires et maternelles afin de leur proposer des « récréations musicales ».

Celles-ci permettent ainsi au jeune public de découvrir les différents instruments de musique de manière ludique au Conservatoire de Musique d'Istres et de Miramas par l'intermédiaire d'écoutes, de présentations et d'essais d'instruments.

- **PRESENTATIONS INSTRUMENTALES - Collège Alain SAVARY**

Le professeur de musique au Collège Alain Savary nous sollicite pour l'organisation de visites de classes instrumentales au sein de l'auditorium du Conservatoire de musique d'Istres.

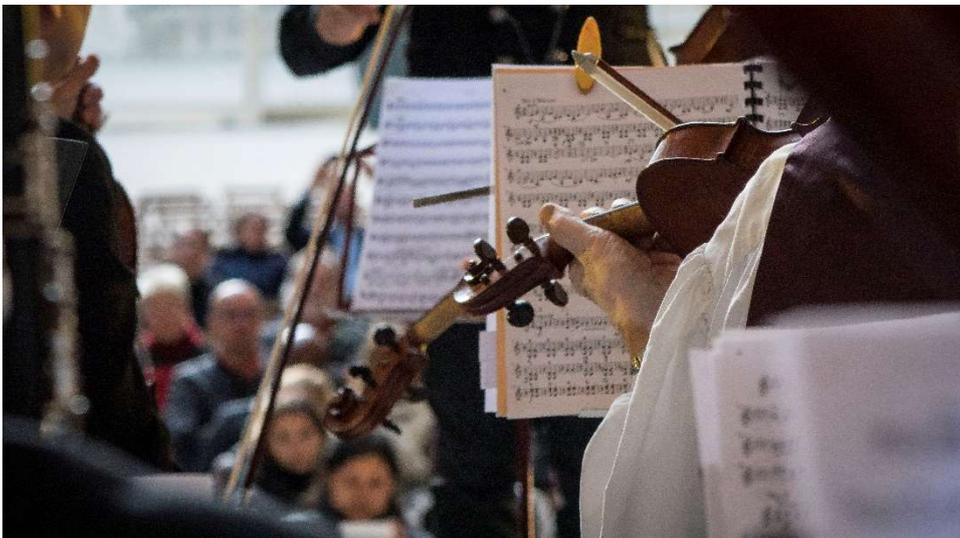
Objectif : faire découvrir tout au long de l'année scolaire à ses élèves les classes instrumentales du Conservatoire en relation avec le programme scolaire des collégiens.

- **Ateliers EAC Danse** : 350 enfants sensibilisés à la danse sur des projets élaborés avec les écoles. (140 heures d'enseignements dédiés)

Nous souhaitons pérenniser ces actions et en construire de nouvelles dans la perspective de l'obtention **du Label 100% EAC** au niveau métropolitain.

Nous devons travailler en transversalité avec différents partenaires. Nous avons débuté des actions avec le « Théâtre de L'Olivier » à Istres autour **de spectacles scolaires enrichis d'interventions pédagogiques du Conservatoire sur la thématique abordée.**

D'autres projets plus adaptés aux collèges et lycées vont voir le jour notamment un travail musical et historique sur la communauté Napolitaine à Marseille durant la seconde guerre mondiale. Nous devons gagner en cohérence sur les projets et proposer de réelles constructions qui dépassent la simple culturation de ce public.



#### 4. La question de l'évaluation de l'élève

Le plaisir d'apprendre est une condition majeure de la réussite. Le Conservatoire doit offrir un cadre bienveillant qui inspire confiance aux élèves et un conditionnement psychologique bénéfique aux apprentissages. Pour autant, la musique, la danse sont sans doute les arts les plus difficiles à maîtriser (et pour cela, jugés les plus élitistes). Nous devons chercher à concilier ces différentes données notamment l'exigence que requiert l'apprentissage artistique et la bienveillance qui valorise et qui permet à l'élève de sortir grandi et épanoui.

C'est tout l'enjeu de l'évaluation. Aussi nous devons mettre en place, en concertation avec toutes les parties – élèves, familles, enseignants –, une réflexion sur l'évaluation de l'élève à l'échelle de l'établissement, enrichie d'interventions de formateurs et d'intervenants extérieurs.

Cette réflexion devra répondre notamment aux questions suivantes :

- Par quels types de projets et d'évaluation favoriser l'autonomie et la créativité de l'élève ?
- Quelle part accorder au contrôle continu et à l'avis du professeur lors de l'examen de fin de cycle ?
- De quelle façon évaluer la pratique collective (investissement personnel, assiduité, qualité de la préparation personnelle, progrès réalisés, etc.) ?
- Faut-il évaluer, et si oui comment, la participation de l'élève aux actions de diffusion et aux auditions ?
- Quelle politique d'évaluations intermédiaires et quelle part accorder à l'évaluation/exigence technique ?

#### 5. Une image améliorée et modernisée : l'enjeu de la communication

La communication est un élément primordial pour le rayonnement et la visibilité du Conservatoire. Nous souhaitons mettre en place un véritable plan d'action en cohérence avec la communication institutionnelle de la métropole.

- **Un site internet** propre à l'établissement qui permette de présenter toutes les activités et de les actualiser ;
- La réalisation **d'une Newsletter** pour dynamiser la communication auprès d'un réseau élargi ;
- La réflexion sur **la mutualisation des moyens de communication** entre les différents établissements culturels : Médiathèques, Théâtres, Centre d'Art...
- La dynamisation des **réseaux sociaux** pour communiquer avec un plus large public sur des formats plus attractifs. La communication du Conservatoire pourrait être envisagée comme un outil pédagogique, en développant des projets de co-construction avec les élèves (podcast, reportages autour des événements et artistes en résidence) ;
- Donner **une visibilité des programmations et manifestations culturelles et artistiques** à travers des outils tels que des portails culturels, agendas numériques...
- La présence accrue sur **les salons et manifestations des villes** des différents sites et de la métropole.

### UN CONSERVATOIRE NUMERIQUE

En 2022, pratiquement tous les Français âgés de moins de 70 ans utilisent internet, avec un taux de plus de 96 % dans chaque tranche d'âge.

En moyenne, les Français passent environ 32 heures par semaine devant un écran, représentant environ un cinquième de leur temps hebdomadaire ou un peu moins d'un tiers de leur temps éveillé. Plus de la moitié de la population passe plus de 3 heures par jour devant un écran.

Les smartphones poursuivent leur croissance en nombre, avec 87 % de la population équipée d'un téléphone mobile multifonction, soit une augmentation de 3 points par rapport à 2020.

(Source : baromètre 2022 du numérique en France, publié par l'ARCEP, le Conseil général de l'économie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'ARCOM)

Au niveau du système éducatif Français, 9 enseignants sur 10 reconnaissent les bénéfices pédagogiques du numérique et l'utilisent pour préparer leurs cours dans le 1er degré et plus de 92% des enseignants utilisent le numérique pour construire des séquences d'activités en classe dans le 2nd degré. (Source : ministère de l'Éducation nationale – enquêtes Profetic 2017 et 2018).

Si le numérique a pris place dans les Conservatoires comme solution d'urgence pour la continuité de l'enseignement pendant la crise sanitaire, il est essentiel aujourd'hui de pérenniser et développer son usage, et ce pour plusieurs raisons :

- Il s'est largement développé dans les services publics ;
- Il est un outil de démocratisation culturelle ;
- les parents de nos élèves sont majoritairement issus de la génération Y, première génération profondément ancrée dans la technologie numérique ;
- les outils numériques sont porteurs de renouvellement des pratiques pédagogiques vers des pédagogies « innovantes » ;
- l'enseignement au Conservatoire peut être perçu comme en décalage avec les mutations sociétales et la révolution numérique ;
- le numérique peut être vecteur d'accessibilité, notamment pour des élèves en situation de handicap.

### **Proposition à très court terme**

Développement de l'Espace Numérique de Travail :

Un espace numérique de travail (ENT) est un ensemble intégré de services numériques choisis et mis à disposition par un établissement dans un cadre de confiance.

A ce jour, le Conservatoire Michel-Petrucciani propose un ENT aux parents, enseignants et agents du Conservatoire.

Ses deux axes de développement sont d'une part déploiement en direction des élèves et d'autre part un enrichissement de son offre de services.

Ainsi, il permettra de constituer un point d'entrée unifié pour l'élève afin d'accéder à des services et contenus numériques personnalisés en fonction de son cursus. Il proposera également un lieu d'échange et de collaboration entre les élèves et les enseignants.

En termes d'enrichissement de ses fonctionnalités, sont identifiés 3 types de services :

- Pédagogiques : cahier de texte numérique, espaces de travail et de stockage communs aux élèves et aux enseignants, accès aux ressources numériques, outils collaboratifs, blogs, forum, classe virtuelle, etc. ;
- Accompagnement de la vie scolaire : notes, absences, emplois du temps, agendas, etc.
- Communication : messagerie, informations des personnels et des familles, visioconférence etc. ;

Élèves, parents, professeurs, agents administratifs peuvent accéder à ces espaces numériques de travail depuis n'importe quel matériel connecté à internet. Il constitue le prolongement numérique de l'établissement.

Dans cette perspective, les moyens financiers et matériels nécessaires sont :

- L'acquisition de nouveaux modules et/ou développement de l'ENT existant ;
- L'acquisition ou le développement d'une application mobile de l'ENT ;
- L'abonnements à des ressources numériques ;
- L'acquisition d'équipements connectés pour les enseignants : tablettes, tableaux numériques.

En raison du nomadisme des enseignants et de la configuration multisites pour l'ensemble des agents : l'aménagement d'espaces de travail connectés disponibles

En termes d'accompagnement pour l'ensemble des agents, il est indispensable de continuer l'acculturation aux outils numériques et collaboratifs mis à disposition par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

D'autre part, il est essentiel d'assurer la fiabilité et la performance des réseaux intranet, internet, WIFI privé et WIFI public des différents sites du Conservatoire.

Enfin, pour les usagers, et afin de ne pas perdre de vue les inégalités d'accès aux technologies numériques, il est primordial de poursuivre et d'étendre les partenariats avec les structures luttant contre la fracture numérique (services publics de proximité, associations locales).

Autres pistes de réflexion pour un Conservatoire numérique et connecté :

- D'un point de vue pédagogique et artistique, l'ouverture d'ateliers autour des Arts Numériques ;
- La création d'un « comité du numérique », en charge de la veille sur les nouvelles technologies dans l'enseignement artistiques et porteur de propositions pour l'établissement.

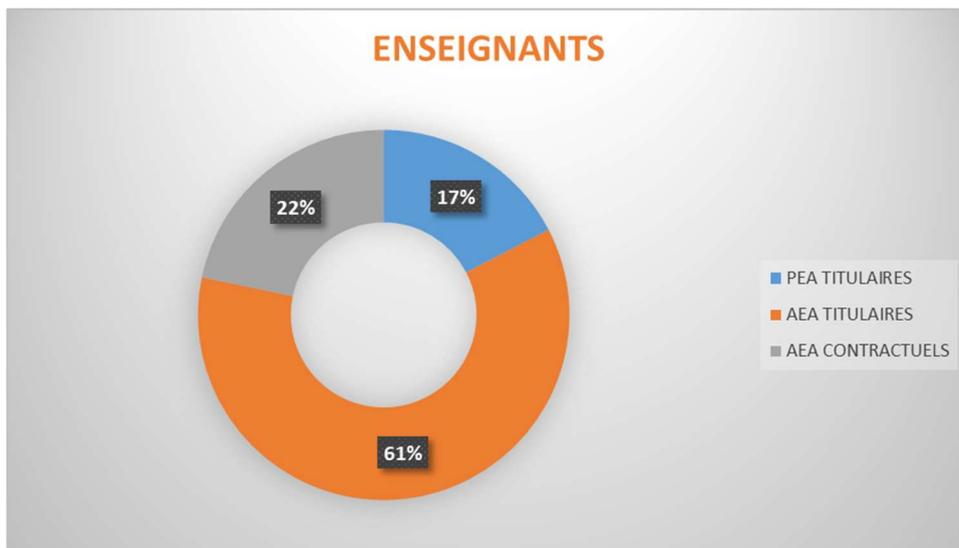
## 6. Une évolution vers un classement Conservatoire à Rayonnement Départemental

A travers ce projet d'établissement, le Conservatoire de Musique et Danse Michel-Petrucciani est dans une dynamique de développement en termes de rayonnement et de propositions pédagogiques. Cet objectif de classification CRD s'inscrit dans l'évolution de l'histoire de cet établissement.

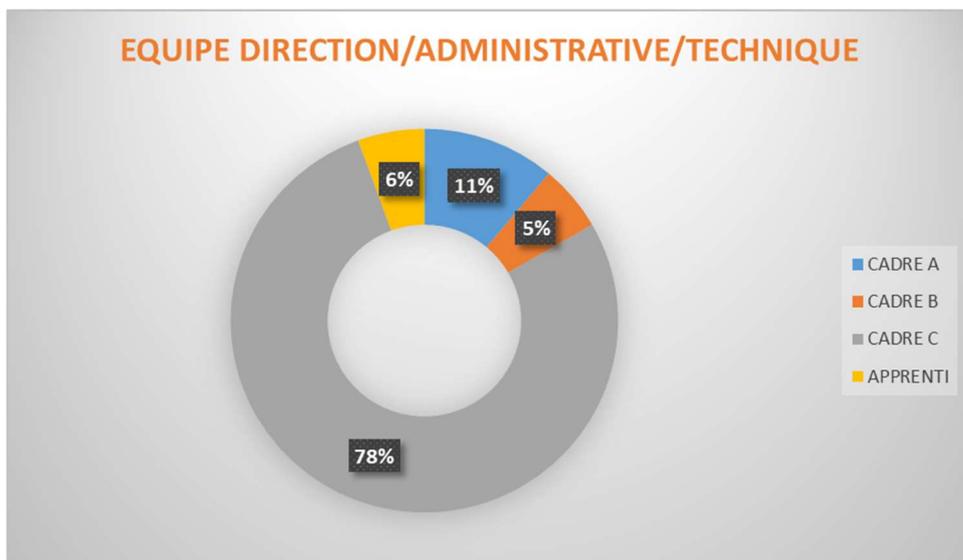
Afin de répondre aux dispositions précisées dans le Schéma National D'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre de 2023 nous devons apporter des évolutions en termes de recrutements de professeurs d'enseignements artistique et de propositions de parcours professionnalisant.

## V. LES RESSOURCES

### 1. Les moyens humains



**PEA TITULAIRES : 8 / AEA TITULAIRES : 27 / AEA CONTRACTUELS : 10**  
**TOTAL : 45**



**TITULAIRES : 16 / APPRENTI : 1**  
**TOTAL : 17**

▪ **HEURES D'ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRES**



➤ *Ajustement des moyens nécessaires à l'évolution de l'offre pédagogique*

Afin de répondre aux besoins identifiés en matière pédagogique c'est à dire la création d'une classe de théâtre, le développement des CHAM et de l'orchestre à l'école et la volonté de pleins temps sur certaines disciplines (cuivres, chant lyrique.) il convient de trouver des solutions adaptées en termes de recrutements.

Nous devons mettre en place un plan pluriannuel précis pour anticiper les évolutions des carrières (retraite, création de postes, mobilité), en collaboration étroite avec les services ressources et formation de la métropole.

➤ *Accompagnement des personnels*

- Mise en place des formations pédagogiques permettant aux **enseignants** de mieux s'adapter à certaines technologies liées aux évolutions du métier permettant l'accueil de nouveaux publics ;
- Qu'est-ce qu'un dys ? ;
- Formation musicale et instrument ;
- Arrangement et orchestration ;
- Comment utiliser l'électronique dans sa pédagogie ;
- Formation aux outils numériques ;
- Poursuivre des **recrutements de haut niveau** à l'occasion des départs en gardant des critères prépondérants de qualité et de rayonnement artistique ;
- Accueil de stagiaires (tous niveaux) et d'apprentis (niveau Bac à Bac+5) ;
- Accompagnement des agents dans leur évolution professionnelle : formation prépa-concours. Renforcer le nombre de cadres intermédiaires ;
- Intégration des personnels contractuels et nomination des titulaires après réussite aux concours de la fonction publique territoriale.

2. *Les locaux métropolitains*

➤ *Istres, le Conservatoire Michel-Petrucciani*



Le Conservatoire Michel-Petrucciani a été construit en 2001. Le bâtiment est entièrement pensé pour l'enseignement et la diffusion. Son architecture moderne tient compte des principaux groupes d'utilisateurs (musiciens, comédiens, choristes). Le bâtiment est accessible au public par un hall lumineux alliant convivialité, accessibilité et sécurité. La jauge de 100 places de l'auditorium s'avère un peu basse pour des grands événements. Son utilisation comme salle de répétition pour les orchestres et les chœurs limite les actions ou nous oblige parfois à délocaliser des manifestations.



➤ Miramas



Le Conservatoire de Miramas est intégré aux locaux de la médiathèque et bénéficie d'un auditorium. Il est constitué de deux parties bien distinctes avec d'un côté les salles de Formation musicale et l'administration et de l'autre les studios de cours instrumentaux. Au centre l'auditorium mutualisé avec la médiathèque est un lieu de diffusion très prisé.

Nous avons développé les cours des musiques actuelles sur le site de Miramas mais nous rencontrons des problèmes d'insonorisation. Nous devons envisager une isolation de cette salle dédiée.

Les cours de danses sont donnés dans la salle de danse du gymnase Paul Cézanne. Le développement des cours de danse est assez contraint par le manque de locaux dédiés.



➤ Port-Saint-Louis-du-Rhône



Les locaux du site de Port Saint Louis ont été construits en 2020. Ils sont équipés de studios de musiques et d'un studio de danse. Ils sont un atout essentiel dans le développement du site de par leur proximité avec le centre-ville.

Musique: 4 salles de cours

Danse: 1 studio de 120 m2

Hall et bureau d'accueil  
1 salle des professeurs



### 3. Les locaux mis à disposition

#### ➤ Grans

Les locaux du Conservatoire de Grans sont mis à disposition par la mairie. Un nouveau complexe multi activité équipé d'une salle de spectacle va voir le jour en 2026 incluant un espace dédié au Conservatoire également mis à disposition par la municipalité. Ce nouveau lieu permettra au Conservatoire de bénéficier d'une plus grande attractivité en proposant cinq salles de pratiques instrumentales, deux salles de formation musicales ainsi qu'un studio de danse de 70m<sup>2</sup>. Une parthèque et une salle des professeurs sont également intégrées au projet. La salle de spectacle sera un outil de diffusion très performant et adapté aux activités du Conservatoire. La mairie nous a associé à l'élaboration du projet et nous sommes invités régulièrement à participer à des réunions techniques.



➤ Istres, Maison de la Danse



Les studios de danse sont situés à proximité du Conservatoire Michel-Petrucciani dans les locaux de la Maison de la Danse au sein du Centre Educatif et Culturel des heures Claires.

Ils sont mis à disposition par la mairie d'Istres depuis janvier 2024.

Le Conservatoire a accès à 4 studios pour une superficie totale de 700m<sup>2</sup> équipés de matériel hifi et de pianos.

Dans ces mêmes locaux cohabitent les associations Pulsion et Coline. Cette mixité d'activité est une réelle source de projets et de partenariats.



#### 4. Le parc instrumental, 350 instruments

Notre démarche d'accessibilité passe par la possibilité de donner aux élèves des conditions d'apprentissage optimales. Le parc instrumental nous permet de proposer des locations d'instruments entretenus et de qualité à des tarifs très attractifs.

Le développement du département musique ancienne a été conditionné par l'achat de trois grands clavecins et d'une épinette transportable pour les manifestations extérieures.

Notre parc de piano est très bien fourni et protégé par des systèmes d'humidificateurs qui leur assurent stabilité et longévité.

Les instruments sont stockés dans un local dédié situé dans le hall d'accueil qui vient d'être remis à neuf.

Nous venons de notifier un nouveau marché d'acquisition pour une période de 4 ans pour une enveloppe de 50K€ budget par an qui va nous permettre de renouveler les instruments vieillissants. Nous avons privilégié certains marchés d'instruments recyclés dans une démarche de développement durable.

Nous allons également renouveler le marché de maintenance en 2024.

#### **Les instruments à la disposition des enseignants dans les salles de cours.**

Les salles sont bien équipées et répondent aux besoins des enseignants :

- Salles de piano : un à deux pianos à queue par salle.
- Salles de clavecin : un clavecin par salle
- Salles de percussions Istres : timbales, claviers, batterie, petit matériel.
- Auditorium Istres : deux pianos à queue dont un de marque Steinway
- Auditorium Miramas : un piano à queue
- Studios de danse (maison de la danse) : matériel hifi et vidéo, piano, matériel danse (miroirs, barres...)
- Salles de FM : Tableaux numériques / piano

Les enseignants disposent également de quelques instruments spécifiques pour les pratiques collectives, par exemple deux guitares basse acoustique et deux guitares soprano acoustique, flûtes à bec de différentes tailles.

#### **Les instruments à la location :**

- **Cordes** : 57 violons, 6 altos, 30 violoncelles, 12 contrebasses
- **Bois** : 25 flûtes traversières, 15 Hautbois, 23 clarinettes, 17 bassons, 20 saxophones
- **Cuivres** : 8 trompettes, 4 cornets, 14 trombones, 19 cors, 1 saxhorn
- **Claviers** : 13 accordéons

**A mettre en place :** Nous souhaiterions proposer en location des claviers numériques afin de permettre à des élèves de bénéficier d'un clavier dans l'attente d'une future acquisition.

#### 5. La parthèque, 9000 ouvrages

Le Conservatoire bénéficie d'un catalogue de partitions et d'ouvrages conséquent (8600 partitions, 200 livres, 250 revues) sans cesse enrichi grâce à un budget dédié conséquent.

Cet espace est géré par un agent qui a en charge le classement, le prêt aux professeurs et les commandes. Le catalogue est enregistré et consultable sur le logiciel DUONET par les élèves et les professeurs.

Nous souhaitons que les élèves puissent consulter et emprunter les partitions et les divers ouvrages. Pour ce faire nous devons mettre à disposition une salle mieux adaptée à la consultation et continuer le travail amorcé sur le logiciel DUONET pour développer un système de prêt performant qui optimise l'utilisation de cette parthèque. Nous envisageons de mutualiser notre fond avec la médiathèque d'Istres afin de permettre aux usagers de profiter pleinement de ces nombreux ouvrages et d'en faciliter leur prêt.

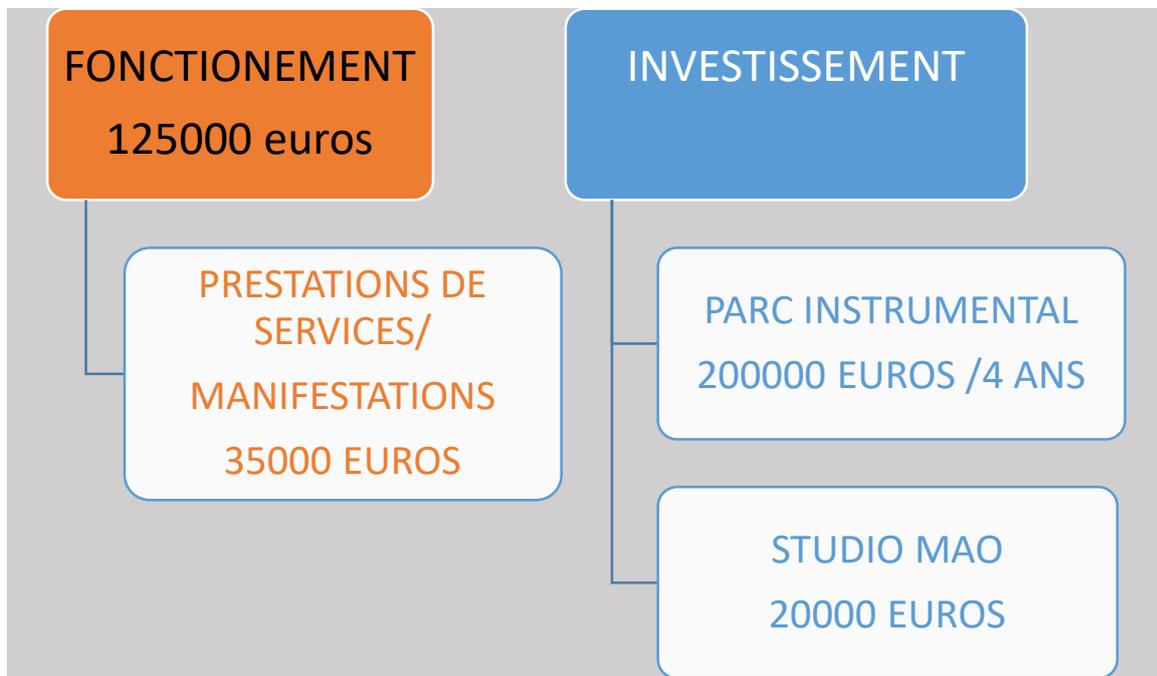


#### 6. Evolution du studio de MAO

Dans le cadre de la refonte du studio de la classe de Musique Assistée par Ordinateur du Conservatoire Michel-Petrucciani et afin d'améliorer son ergonomie d'utilisation ainsi que son attractivité nous devons renouveler les appareils, les ordinateurs et réaménager l'espace :

- Matériel : ordinateurs, cartes son, logiciels récents, licences, synthétiseur ;
- Aménager un petit d'espace de prise de son amovible et à géométrie variable ;
- (Panneaux acoustiques), microphones, connectique ;
- Une cabine de prise de voix ou instrument seul ;
- Logiciels complémentaires (nouveaux besoins pédagogiques) ;
- S'équiper en régie de podcasting / diffusion live Internet (captations vidéo et son adaptées).

## 7. Les moyens financiers



## CONCLUSION

Le projet d'établissement 2024/2030 a pour vocation d'asseoir l'ancrage du Conservatoire sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence et d'y développer un réseau des enseignements artistiques.

Accessible à tous grâce à sa politique tarifaire attractive et aux dispositifs pédagogiques proposés, le Conservatoire contribue, au sein d'un large réseau de partenaires à renforcer la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.

Grace à ce projet nous tenterons d'établir une cohérence forte sur des valeurs comme l'écoute, le respect, la création et la culture en réunissant les forces de l'ensemble des structures des enseignements artistiques, du spectacle vivant en synergie avec celles de l'éducation Nationale pour bâtir un parcours riche et varié.

Le Conservatoire fort de tous ses partenaires est un établissement qui cherche à s'adapter aux nouveaux usages et aux nouvelles pratiques notamment par le développement des outils numériques d'aujourd'hui et de demain.

**Ce projet se veut être celui de l'ensemble des équipes de l'établissement qui souhaite s'investir avec l'ambition de proposer un projet moderne, adapté à son temps. Forts de cette énergie collective soyons créatifs, audacieux et innovants.**